

SIÈGE SOCIAL
34 BIS, RUE VIGNON
PARIS (IX^e)
TÉL. OPÉRA 85-80

FONDATION DU MONUMENT
AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE
ET
OSSUAIRE DE NAVARIN

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 16 MAI 1933

PRÉSIDENT FONDATEUR : **GÉNÉRAL GOURAUD**

PARIS. LE 1^{er} SEPTEMBRE 1945

M

Pendant cinq années nous avons dû nous taire, pendant toute l'occupation par l'ennemi qui a pesé si lourdement sur nos pensées et sur nos cœurs. Maintenant, dans notre France retrouvée il nous est permis enfin, de dire ce que nous devions garder dans le secret de notre souvenir. Nous pouvons maintenant exprimer toute notre pensée pour nos morts et leur rendre publiquement, le culte que nous devions célébrer dans l'intimité d'une Chapelle ou le secret d'une Crypte. Notre Association a survécu à toutes ces heures tragiques et elle est toujours là pour veiller à ce que l'oubli n'étende jamais son sinistre voile sur le souvenir de nos Morts.

Elle a à déplorer la mort de certains de ses Membres déportés en Allemagne. D'autres, des jeunes et des anciens, sont tombés dans cette dernière guerre. Nous saurons associer leur souvenir à celui de ceux qui reposent par milliers dans l'Ossuaire de Navarin et nous les unissons tous dans notre pensée et dans nos cœurs.

Les premières manifestations de notre Association, reprenant sa tradition, seront de faire célébrer le

Dimanche 23 Septembre 1945 à 11 heures

A LA MEMOIRE DES MORTS DE CHAMPAGNE

a) un Service Solennel en la Chapelle Saint-Louis des Invalides.

b) une Cérémonie Religieuse du Souvenir au Monument de Navarin.

Sous la Présidence de M^{me} PIERARD représentant M^{me} TISSIER Evêque de la Marne.

Elle organisera ensuite une Assemblée Générale pour réunir tous ceux qui lui sont restés fidèles.

Enfin, dès que les transports le permettront, elle reprendra les pèlerinages à Navarin

Le Monument n'a pas souffert de la guerre, il a subi seulement les atteintes des hivers rigoureux qui ont fait éclater quelques pierres, mais il reste, dans son ensemble en bon état et plus majestueux sous la patine du temps.

Félicitons-nous de ce que, au milieu de tant de ruines qui s'étendent dans toute la France, notre Monument soit parfaitement conservé et que notre Association soit toujours bien vivante, conservant ainsi selon notre raison d'être, le culte et le souvenir de nos Morts de Champagne.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pour le COMITÉ
Le Secrétaire Général
Gaston CHEZEL

Nous serions reconnaissants à nos adhérents de bien vouloir nous adresser leur cotisation afin de nous permettre d'assurer la continuation de notre Œuvre.

Les dons et cotisations seront reçus :

par M. CHAMPION Trésorier-Général, 83, Rue de la Jarry, VINCENNES
ou par M. G. CHEZEL Secrétaire-Général, 34 bis, Rue Vignon, PARIS
à son compte de Chèques Postaux 32-41 Paris.